



Jeunes citoyens à la découverte de la Justice

Fiche d'inscription

Le conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Garonne et l'association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT) proposent aux jeunes des collèges et lycées du département de la Haute-Garonne de découvrir le fonctionnement de la Justice.

Tous les lundis et vendredis de 13h30 à 16h au tribunal de grande instance de Toulouse.

Vous pouvez :

- Assister à une audience pénale
- Participer à un échange avec des professionnels du droit (avocat/élève avocat accompagné selon les séances de représentants de l'ASE et de juristes de France Victimes 31, association d'aide aux victimes)

Les inscriptions seront acceptées dans la limite de 2 classes par établissement et de 35 élèves par atelier.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser **une seule fiche d'inscription par établissement**.

Coordonnées de l'établissement :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Coordonnées du chef d'établissement :

Prénom :

Nom :

Tél. :

Courriel :

Niveaux de classes et nombre d'élèves concernés :

(1 classe de 35 élèves maximum par audience)

Coordonnées des référents :

1^{ère} classe

Professeur référent :

Nom :

Tél. :

Courriel :

Prénom :

Portable :

2^{ème} classe

Professeur référent :

Nom :

Tél. :

Courriel :

Prénom :

Portable :

Veillez préciser votre préférence pour le lundi ou le vendredi ainsi que vos contraintes de dates (indisponibilité liée au déroulement d'autres évènements : voyages scolaires, examens...):

**Merci de bien vouloir retourner cette fiche d'inscription
à l'adresse suivante :**

cdad-haute-garonne@justice.fr

Les inscriptions seront prises à partir du **lundi 26 août 2019**. Le CDAD de la Haute-Garonne vous tiendra informé de la suite réservée à votre demande courant septembre.